



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de Haute-Corse

dossier n° PC 02B 207 25 N0011

date de dépôt : 22 avril 2025

demandeur : SAS Corsica Sole 51, représenté
par Monsieur Antoniotti Paul

pour : l'installation d'une centrale
photovoltaïque au sein d'une centrale
photovoltaïque existante.

Installation de 4 postes de transformation et
d'un poste de livraison

adresse terrain : lieu-dit Querci, à Penta-di-
Casinca (20213)

DDT 2B
8 BD Benoîte Danesi
lieu-dit CS 60008
20411 BASTIA CEDEX 9
Affaire suivie par :
Ange DESIDERI
04 20 06 70 34

**Assemblée de Corse/Ouvrage de
production d'énergie en Corse
22 COUR Grandval
20187 AJACCIO CEDEX 1**

LR AR 1 A 201 033 96329

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

Le projet porte sur un projet d'implantation en Corse d'un ouvrage de production utilisant :
- l'énergie solaire. et en application de l'article R. 423-56 du Code de l'urbanisme l'Assemblée de Corse
doit être consultée..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour
pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été
adressé.

Fait, le 25 avril 2025

Pascal POMPONI

Chef de l'Unité ADS